



Séminaire régional « Attractivité des métiers, des formations et des établissements de l'enseignement agricole normand »

5 juillet 2023 à Caen

Synthèse des travaux



Sommaire

Sommaire			2	
		Remerciements		
		ntroduction		
3	5	Synthèse des tables rondes	4	
	3.1	Attractivité des métiers	4	
	3.2	Attractivité des formations et des établissements	5	
4	9	Synthèse des ateliers		
5	(Conclusion		
6	A	Annexes	8	

1 Remerciements

La DRAAF remercie chaleureusement la Région, les animateurs, les rapporteurs, les intervenants, ainsi que la centaine de participants au séminaire « Attractivité des métiers, des formations et des établissements de l'enseignement agricole normand » organisé le 5 juillet 2023 à l'Abbaye-aux-Dames.

2 Introduction

Le 5 juillet dernier, la DRAAF a organisé à l'Abbaye-aux-Dames le séminaire « Attractivité des métiers, des formations et des établissements de l'enseignement agricole normand » en présence de Laurence LUBRUN, Présidente de la Commission formation (Chambre régionale d'agriculture de Normandie), de Bertrand DENIAUD, Vice-président de la Région Normandie, Caroline GUILLAUME, Directrice régionale (DRAAF) et d'une centaine de participants. La journée a mobilisé des professionnels de l'emploi, de l'orientation et de la formation des secteurs de l'agriculture, de l'horticulture, de l'environnement, de la filière équine, de la cohésion sociale et de l'accompagnement de la personne.

Démographie agricole et scolaire, désir d'engagement des jeunes générations, évolutions des métiers, des emplois et des compétences, transitions agricoles, l'enseignement technique agricole joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques publiques, éducatives et territoriales. La journée avait pour objectif d'identifier des pistes de réflexion pour réactualiser le Projet Régional de l'Enseignement Agricole (PREA) 2019-2023 porté par l'État, la communauté éducative, les filières professionnelles et nos partenaires, le Conseil Régional et le Rectorat.

La mise en œuvre de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a confié le pilotage de l'apprentissage aux branches professionnelles, renforcée la formation continue et celle de l'apprentissage, et place le conseil régional au centre des dispositifs d'information et d'orientation sur les métiers, avec le concours de l'ONISEP et du Rectorat.

Dans le prolongement des concertations nationales et régionales « Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles » (PLOAA) qui se sont tenues au printemps, le PREA 2024-2028 devra fixer les orientations stratégiques de notre système de formation professionnelle agricole pour les cinq années à venir.

Attractivité des métiers, des formations et des établissements, les nouveaux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui sont nombreux :

- l'atteinte de la souveraineté alimentaire française à l'horizon 2040 : « Produire et nourrir tout en tenant compte des grandes transitions écologiques et énergétiques à l'œuvre, et à la nécessaire adaptation des pratiques agricoles et forestières, tout en assurant un revenu correct aux agriculteurs » (MASA)
- l'adaptation des systèmes agricoles et alimentaires aux changements des conditions de production dont ceux induits par le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité
- le renouvellement des actifs agricoles en attirant plus d'acteurs dans les métiers du vivant
- l'adaptation des contenus, des modalités et d'accès aux formations initiales (scolaires et par apprentissage) et continues des métiers du vivant

Ces nouveaux défis nous invitent à faire évoluer nos formations et nos pratiques pédagogiques, nos plateaux techniques et les services proposés aux apprenants et à leurs familles par nos établissements.

Ce séminaire était organisé en deux temps : le matin, deux tables rondes, l'une sur l'attractivité des Métiers et l'autre sur l'attractivité des Formations et des établissements et l'après-midi des ateliers visant à faire émerger des « Priorités et leviers pour renforcer l'attractivité de l'enseignement

technique agricole normand de demain ? ». Le programme détaillé, ainsi que la liste des participants sont disponibles en annexe.

3 Synthèse des tables rondes

Les deux tables rondes « Attractivité des métiers » et « Attractivité des formations et des établissements » ont permis d'illustrer ces nouvelles dynamiques et particulièrement, la nécessité d'associer plus étroitement les apprenants à l'évolution du système éducatif et à la vie des établissements en tant qu'ambassadeurs des formations et des métiers du vivant aux côtés des professionnels.

3.1 Attractivité des métiers

La table ronde « Attractivité des métiers » a permis de prendre la mesure de l'évolution des publics d'apprenants de l'enseignement agricole, de leurs attentes et de rendre compte des actions conduites par nos partenaires pour promouvoir les métiers du vivant.

Lors d'une 1ère séquence, les étudiants de BTSA ACSE 2 de la MFR de Maltot (rapporteurs de la concertation PLOAA des apprenants normands), ont résumé en 4 points ce qui fait avant tout l'intérêt du métier d'agriculteur.ice :

- la liberté d'action pour entreprendre
- la polyvalence des activités et les multiples compétences mobilisées
- le cadre de vie et de travail en lien avec « le vivant » et le territoire
- la finalité du métier pour la production d'une alimentation de qualité
- les enjeux liés à la transmission des exploitations familiales, d'outils de production performants et au renouvellement des générations

Convaincus que le métier est plein d'avenir, les étudiants recommandent de communiquer positivement sur la réalité du métier et de faire valoir ses nombreux atouts auprès des plus jeunes tout en facilitant l'accès au foncier pour les aider à s'installer.

Lors d'une 2ème séquence sur l'installation, Clémence et Mathieu CANNEVIERE (Cocotte & Co) ont témoigné des difficultés rencontrées en tant que personnes non issues du milieu agricole (NIMA) « lorsqu'on ne rentre dans aucune case ». Ils ont malgré tout bénéficié de l'appui de la Région, de la Chambre d'agriculture et de celui de la DRAAF et ont apprécié les formations courtes et les retours d'expérience des professionnels du secteur.

Émilie DUFOUR, jeune agricultrice ayant repris l'exploitation familiale (ferme du Binolais) en agriculture biologique (AB) après un BP REA, a souligné la nécessité d'une vision systémique pour vivre le métier autrement et proposer des alternatives à l'agrandissement des structures.

Jean-François DORZENLOR, éleveur et administrateur CUMA, a lui aussi rendu compte de l'évolution des structures (davantage de sociétés) et de l'organisation du travail (conjoint travaillant à l'extérieur, emploi de main d'œuvre salariée et de délégation de travaux). Dans ce nouveau contexte, les CUMA proposent des solutions et des services adaptés aux besoins des agriculteurs.

Lors de la 3^{ème} séquence, Marie BOIVIN¹ (APECITA), Tiphaine DROUOT² (IFCE) et Vincent LIORZOU³ (UNEP) ont témoigné de l'évolution de la relation au travail des jeunes générations et des nouvelles attentes des employeurs. Les jeunes actifs, en quête de sens, plébiscitent les entreprises

¹ Conseillère emploi/formation (APECITA)

² Responsable d'Equi-ressources (IFCE)

³ Entrepreneur du paysage et Président de la commission emploi de l'UNEP Normandie

« responsables » et inclusives. Ils expriment de fortes attentes en matière d'équilibre vie professionnelle & personnelle, de qualité de vie au travail et de management. La filière équine (« hashtag LeChevalRecrute ») valorise la prise en compte du bien-être au travail dans les entreprises de la filière équine avec le label EquuRES. Les employeurs ont des attentes en matière de savoir-être et d'adaptabilité, de travail en équipe, d'utilisation des équipements numériques et de maîtrise des savoirs de base. Dans le cadre de leurs missions, l'APECITA participe activement à la promotion des métiers et accompagne les transitions professionnelles. « Il faut aller au-devant des jeunes en faisant témoigner d'autres jeunes » précise Vincent LIORZOU. La prise en compte des attentes réciproques des jeunes générations et des employeurs appellent à une évolution des relations écoles entreprises pour une meilleure adéquation de la relation emplois formation.

L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers (AROM) de Normandie a été créée en 2020 pour répondre aux problématiques d'orientation et d'information sur les métiers et les formations. Scolaire ou étudiant, en activité professionnelle ou en reconversion. En effet, chacun peut avoir besoin d'information ou de conseils pour une orientation tout au long de la vie. La mise en œuvre de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a confié le pilotage de l'apprentissage aux branches professionnelles, et place le conseil régional au centre des dispositifs d'information et d' orientation sur les métiers, avec le concours de l'ONISEP et du Rectorat. Denis LEBOUCHER, son directeur, indique que si la plupart des métiers sont en tensions, le monde agricole possède de nombreux atouts (finalités, valeurs et éthique) et « peut mieux faire : il faut chasser en meute ! ». Les entreprises de l'agriculture sont peu présentes sur la plateforme « Destination métier » (le réseau normand d'exploration des métiers compte 1 352 ambassadeurs métiers inscrits, dont seulement 51 du monde agricole). L'agence organise déjà de nombreuses manifestations en partenariat avec le Rectorat (DRAIO), ses coordinateurs territoriaux, les collèges et les lycées. Elle a récemment publié le 1er guide thématique sur les formations de l'EA (mise à jour numérique), souhaite renforcer les collaborations avec la DRAAF, les établissements agricoles et tous les acteurs des métiers du vivant pour communiquer auprès des jeunes issus du milieu agricole, des NIMA et des adultes en reconversion, « sans oublier la mixité des métiers ».

3.2 Attractivité des formations et des établissements

La 2ème table ronde intitulée « Attractivité des formations et des établissements » de l'enseignement agricole normand a permis de réaliser un état des lieux recueillir des dynamiques en cours et de partager plusieurs constats.

Lors d'une 1ère séquence, Nathalie GOUZI, proviseure adjointe au Campus Terre & avenir d'Alençon Sées, a rappelé combien l'innovation constitue un marqueur fort de l'identité professionnelle de l'enseignement agricole et un levier pour favoriser la réussite éducative des apprenants. Sur le double constat du faible taux de réussite des étudiants issus de Bac pro à l'examen de BTS et l'effet « pervers » des notes, l'expérimentation « Évaluation sans note » (formatives) a montré que l'approche par capacité et la valorisation des « réussites » (progression) des apprenants permettaient simultanément d'améliorer l'estime de soi des apprenants, leur persévérance scolaire, la perception du rôle des enseignants et une nette amélioration du taux d'efficience. Si la suppression des notes ne va pas de soi, elle constitue une innovation de rupture qui conduit à revisiter le « métier d'élève » et celui d'enseignant.

Céline LEMIGNIER⁴ et Gabriele FORTINO⁵ ont montré que les collectifs d'agriculteurs en transition (Groupements Intérêt Économique et Environnementaux, Fermes DEPHY) constituent des supports

20230828-SYNTHESE_SEMINAIRE_ATTRACTIVITE_NORM.docx

⁴ Enseignante en zootechnie, formatrice en agroécologie au CFPPA, Référente « Enseigner à produire autrement » au lycée LE ROBILLARD, animatrice du GIEE « Bien vivre avec son troupeau ».

⁵ Conseiller en agronomie-productions végétales – Référent Thématique "Systèmes", Service Evolution des Pratiques – Direction Innovation Recherche Développement, Chambre régionale d'agriculture de Normandie.

privilégiés de transfert des connaissances et d'apprentissages pour les apprenants, les équipes pédagogiques, les organismes de développement et les agriculteurs eux-mêmes.

Constitué en 2020 avec d'autres agriculteurs proches de la ferme du lycée et animé par le lycée du Robillard, le GIEE « Bien vivre avec son troupeau » a pour objectif d'apprendre à lutter contre l'antibiorésistance et d'accompagner les éleveurs dans l'adaptation de leur système fourrager au changement climatique. Support de formation pour les apprenants, la démarche est également une opportunité de produire des données contextualisées et tester de nouvelles manières de produire.

Initiées en 2017 dans le département de la Manche, les « Coopérations Établissements Groupes en Agroécologie » (CGEA) copilotées par la Chambre régionale d'agriculture (CRAN) et la DRAAF dans le cadre du plan « Enseigner à produire autrement » (EPA) ont permis de mettre en relation une quinzaine de collectifs animés par différentes structures (CRAN, CER France, Fédération des CIVAM et des CUMA) avec des plus de 200 apprenants de BTSA, de Bac pro et BP REA des établissements publics et privés de la région. Fort de son succès, le dispositif CEGA évolue avec le soutien du CASDAR (PRDAR) sous l'appellation « Transmettre l'agroécologie aux nouvelles générations avec les groupes » (TANGGO).

Nicolas DREAU, secrétaire général de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA) Le Robillard, indique que l'attractivité des établissements résulte de la mobilisation de « tous les personnels, de la gestion et des services proposés par les établissements (internat, restauration collective, bâtiments, équipements pédagogiques et plateaux techniques) pour accueillir les apprenants et leurs familles concourent à leur réussite éducative et à leur bien-être ». Soutenu par l'État et la Région, les établissements jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques publiques, agricoles et territoriales.

Lors de la 2ème séquence, Luc DELAPORTE⁶ a affirmé que « Les jeunes cherchent d'abord un lieu pour réussir dans leur vie d'élève. L'enseignement agricole dispose de nombreux atouts pour accompagner les apprenants dès la classe de 4° ». Au-delà de la formation elle-même, « Ce sont les projets éducatifs en classe et à l'internat qui donnent du sens au projet des jeunes ». Le CNEAP propose ainsi de nombreux services aux établissements pour renforcer leur attractivité (Prépa-apprentissage, projets Erasmus, Parlement régional des écodélégués en lien avec les Objectifs du Développement Durable, etc.) en lien avec les cinq missions de l'enseignement agricole.

Jean-Jacques RETOUX⁷ (MFR) insiste sur la dimension expérientielle des apprentissages « apprendre en faisant » en situation de travail aux contacts des professionnels et des acteurs du territoire et le monde (notamment du fait de l'accueil de mineurs non accompagnés). Selon le principe d'alignement pédagogique, il a lui aussi rappelé que tous les personnels, chacun dans leur fonction et leurs missions, contribuent à la réussite des apprenants. C'est avant tout le projet éducatif et la qualité des équipes pédagogiques qui donnent envie aux jeunes de venir dans tel ou tel établissement et transmettre la passion des métiers du vivant.

Nicolas NOUAIL⁸ **(EPLEFPA de Seine-Maritime, NaturaPÔLE)** a rendu compte des conclusions du groupe « Orientation & formation » de la concertation nationale PLOAA qui s'est tenue au printemps dernier duquel émerge quatre évolutions majeures dont il est important de prendre la mesure dès à présent :

20230828-SYNTHESE_SEMINAIRE_ATTRACTIVITE_NORM.docx

⁶ Délégué régional du CNEAP (Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé) Normandie

⁷ Directeur de la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Cerisy-Belle-Étoile

⁸ Directeur de l'EPLEFPA de Seine-Maritime NaturaPÔLE, Coprésident du groupe de travail « Orientation formation » de la concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles (PLOAA)

- l'évolution générationnelle (façon d'apprendre, de s'orienter tout au long de sa vie et d'être en accord avec ses valeurs)
- les évolutions liées au contexte de production (changement climatique, eau et biodiversité)
- l'évolution des métiers, des emplois et du travail (nouvelles compétences)
- l'évolution de notre public d'apprenants, notamment des personnes « Non issues du milieu agricole » (NIMA) qui ont des besoins spécifiques d'accompagnement et de formation auxquelles nous devons proposer des solutions et des modèles diversifiés

En complément de l'évolution du système éducatif lui-même, « Il s'agit de construire avec les acteurs un nouveau « pacte » social pour réconcilier les métiers du vivant avec les citoyens et les consommateurs afin d'être collectivement en capacité de réussir les transitions ».

De cette nécessité découle plusieurs priorités :

- renforcer l'attractivité des métiers du vivant pour aller chercher de nouveaux publics et ainsi assurer le renouvellement des générations
- accompagner la reconversion des jeunes professionnels
- ouvrir les établissements et leurs « centres de ressources » aux professionnels et aux acteurs des territoires
- faire évoluer les formations initiales et la formation tout au long de la vie
- renforcer la capacité d'initiative de l'enseignement agricole dans l'exercice de ses 5 missions

Pour conclure les échanges, Vincent VENDENDEGEN et DELALONDE Adrien, étudiants de BTSA APV⁹ 1ère année au lycée Édouard de Chambray (rapporteurs de la concertation PLOAA apprenants) ont témoigné du fait que si les apprenants sont « bien » dans leur formation et leur établissement et qu'ils voient dans les métiers du vivant « des métiers d'avenir qui ont du sens », leurs attentes sont tout aussi fortes vis-à-vis de l'enseignement agricole. Prêts à relever les défis actuels et à s'engager « comme les générations précédentes l'ont fait avant nous », les apprenants réclament de pouvoir bénéficier des retours d'expérience de leurs pairs, d'être davantage mis en responsabilité et de pouvoir éprouver leurs capacités en situation.

4 Synthèse des ateliers

Au cours des ateliers qui se sont tenus l'après-midi, les partenaires de l'enseignement agricole ont témoigné de leur attachement au système éducatif agricole, à ses spécificités, à ses valeurs et réaffirmé l'importance du projet éducatif.

Trois questions ont été successivement abordées pour :

1. Renforcer l'attractivité des métiers pour contribuer au renouvèlement des générations

Il s'agit avant tout de mieux communiquer sur la diversité des parcours professionnels « vers et depuis l'agriculture » en favorisant les échanges entre jeunes et professionnels. Au-delà de l'acte de production, il s'agit également de mieux valoriser les multiples services rendus et contributions des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt au développement durable des territoires.

2. Renforcer l'attractivité des formations pour des « métiers passion »

Il s'agit de créer des parcours de formation adaptés aux besoins et à la situation de chacun tout au long de la vie. Il s'agit également de développer la motivation pour des « métiers passion » et l'estime de

⁹ BTSA agronomie et productions végétales (APV)

soi des apprenants, l'ouverture d'esprit et l'esprit d'entreprendre en renforçant la pédagogie de projet et les mises en situation professionnelles, la relation école entreprise et les mobilités notamment.

3. Renforcer l'attractivité des centres de formation et des établissements pour un projet éducatif global

Il s'agit d'améliorer les conditions de vie et de travail des apprenants (plateaux techniques, restaurant scolaire, internat, accessibilité, accueil des familles...) pour favoriser la réussite éducative des apprenants. Au-delà des formations elles-mêmes, il s'agit également de renforcer l'identité et les spécificités propres à chaque établissement dans l'exercice des 5 missions de l'enseignement agricole en lien avec le territoire et ses partenaires.

5 Conclusion

Cette journée a également été l'occasion de rassembler et de remercier la communauté éducative et ses partenaires (institutionnels, professionnels et associatifs) de leur engagement chaque jour renouvelé à nos côtés. La DRAAF de Normandie partage l'ambition, avec ses partenaires, d'offrir à chacun, aux apprenants et à leurs familles, un cadre de vie et de travail, des plateaux techniques et des parcours de formations individualisés afin de les accompagner dans leur projet personnel et professionnel.

Les travaux de ce séminaire contribueront à la définition d'une nouvelle feuille de route (PREA 2024-2028) qui se veut être un outil de pilotage porté par l'État, la communauté éducative, les filières professionnelles et nos partenaires privilégiés, le Conseil Régional et le Rectorat. Un nouveau projet stratégique construit avec les principaux acteurs l'enseignement agricole, sera soumis à la concertation et à l'approbation du Comité Régional de l'Enseignement Agricole (CREA), au cours de la prochaine année scolaire. La mise en œuvre de ce projet nécessitera un engagement collectif de chacune des composantes de l'Enseignement Agricole, et appel à ce que chacun d'entre nous, dans l'exercice de ses missions et de ses responsabilités, s'engage dans l'action.

6 Annexes

- Programme du séminaire
- Liste des participants
- Le séminaire en images
- Documents en ligne pour aller plus loin
 - Synthèse nationale de la concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles (PLOAA)
 - o <u>Infographie La concertation régionale en Normandie</u>
 - o <u>Le rapport complet sur la concertation normande</u>
 - o PREA 2018-2023
 - Chiffres clés de l'Enseignement agricole normand (2022)